

## PROCÉDURE D'ADMISSION 2020

L'AGEMEL (association genevoise pour les métiers de laboratoire) est mandatée par les entreprises et institutions publiques pour organiser des tests d'aptitudes théoriques et pratiques en vue de l'engagement de leurs apprentis. Les candidats s'inscrivent au moyen du formulaire disponible sur le site [www.unige.ch/ufa](http://www.unige.ch/ufa). L'envoi d'un dossier de candidature aux entreprises participantes à cette sélection est inutile.

### 1) DOSSIER CANDIDATURE

Formulaire disponible sur [www.unige.ch/ufa](http://www.unige.ch/ufa)



### 2) TESTS EVA

Tests effectués à l'OFPC  
(évaluation du niveau de maths et français,  
niveau fin de scolarité obligatoire)



### 3) TESTS D'APTITUDES PROFESSIONNELLES ET MOTIVATIONS

Tests collectifs sur ordinateur



### 4) SÉANCE INFOS LABORATOIRES

Information sur les laboratoires et entreprises qui  
engageront un apprenti en 2020



### 5) TESTS PRATIQUES ET ENTRETIEN

Tests individuels et tests de groupe  
Entretien avec le psychologue-conseil



### 6) ENTRETIENS D'EMBAUCHE

Entretiens avec les entreprises

Biologie + Chimie

**Dernier délai de réception des dossiers  
Mercredi 26 février 2020**

Biologie + Chimie

**Semaine du 9 mars 2020**

Biologie + Chimie

**Mardi 3 mars 2020 ou  
Vendredi 6 mars 2020**

Pour les candidats retenus

Biologie + Chimie

**Jeudi 26 mars 2020**

Pour les candidats retenus

Chimie

**Mardi 31 mars + mercredi 1 avril 2020**

Biologie

**Mardi 7 + mercredi 8 avril 2020**

Pour les candidats retenus

Chimie

**Du 3 avril au 6 mai 2020**

Biologie

**Du 9 avril au 12 mai 2020**

## AGEMEL

📍 Université de Genève – Rue Michel Servet 1 - 1206 Genève

🌐 [www.unige.ch/ufa](http://www.unige.ch/ufa)

## DÉTAILS DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION 2020

### 1) DOSSIER CANDIDATURE

Le formulaire d'inscription doit être complété en ligne avant la date de clôture des candidatures, fixée au mercredi 26 février 2020. Seuls les candidat-e-s avec un dossier complet et répondant aux conditions d'admission (être en dernière année ou avoir achevé la scolarité obligatoire) seront convoqué-e-s aux tests EVA et aux tests d'aptitudes. L'inscription est valable pour tous les formateurs partenaires de l'AGEMEL.

### 2) TESTS EVA

Les [tests EVA](#) sont des évaluations informatisées des connaissances scolaires pour l'entrée en apprentissage dual. Ils sont organisés par l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

Des sessions sont prévues courant mars pour les candidats à l'apprentissage laborantin-e. Ces tests sont constitués d'un [test de français](#) d'1h30 et d'un [test de mathématiques](#) d'1h30 sur ordinateur.

Pour les personnes présentant des troubles DYS, un aménagement de temps supplémentaire (20 minutes par discipline) est prévu sur présentation d'un certificat.

Pour les candidat-e-s retenu-e-s, une convocation vous sera communiquée une semaine avant les tests par l'OFPC.

Si le-a candidat-e a déjà effectué ces tests EVA en 2019, les résultats de ce dernier test pourront être utilisés pour la sélection au CFC laborantin-e.

### 3) TESTS D'APTITUDES PROFESSIONNELLES ET MOTIVATIONS

Il s'agit de divers tests d'aptitudes intellectuelles et de motivation effectués sur ordinateur. Ces tests, durent une demi-journée et ne nécessitent aucune préparation particulière. Aucune connaissance préalable de la chimie ou de la biologie n'est requise. Les connaissances scolaires ne sont pas testées, à l'exception des connaissances mathématiques de base, des fractions ordinaires et décimales (niveau scolarité obligatoire).

Ces tests comportent les parties suivantes :

- Tests évaluant la déduction logique (problèmes présentés sous forme de dessins, mots, symboles et chiffres);
- Test évaluant l'intelligence pratique à partir de dessins (ex. équilibre de poids sur des balances, dispositifs techniques divers) ;
- Test évaluant la capacité à maintenir un effort soutenu de concentration (durée 20 min) ; test de raisonnement à partir de données arithmétiques ;
- Questionnaire sur les centres d'intérêt, motivations, opinions et attitudes du candidat.

### 4) SÉANCE INFOS LABORATOIRES

Les candidat-e-s retenu-e-s après les tests de l'étape 2 et 3 (50 candidat-e-s) seront convoqué-e-s pour une séance d'informations sur les laboratoires formateurs pour 2020. Les formateurs viendront présenter aux candidat-e-s leurs activités au sein de leur laboratoire. Les candidat-e-s pourront échanger à la fin des présentations avec les formateurs pour prendre des contacts et montrer leur intérêt pour certains laboratoires.

### 5) TESTS PRATIQUES ET ENTRETIEN

Ces tests sont composés de trois parties :

- Test pratique individuel (env. 20min) : évaluation de la capacité d'analyses et de trouver des solutions concrètes et logiques face à des dispositifs techniques simples. Ce test ne fait appel à aucune connaissance préalable en chimie ou biologie, mais à la capacité de chacun de résoudre des problèmes pratiques et de comprendre des consignes écrites ;
- Test en groupe (env. 20 min) : évaluation des candidat-e-s en interaction sociale ;
- Entretien avec le psychologue-conseil et un formateur AGEMEL (env. 20 min) : ce premier entretien a pour but de confirmer le choix de la profession et d'évaluer le degré de maturité personnelle et le sens des responsabilités des candidat-e-s.

## 6) ENTRETIENS D'EMBAUCHE

Après analyse globale des résultats aux différents tests, et en fonction des désirs qu'ils/elles auront exprimés au cours de la procédure, les candidat-e-s pourront être convoqué-e-s pour des entretiens d'embauche dans une ou plusieurs entreprises formatrices. Ces entretiens pourront éventuellement déboucher sur la proposition d'un contrat d'apprentissage.

Bien qu'un niveau minimal de performance soit requis (évalué lors des tests de sélection), la sélection finale des candidats se base sur les critères des entreprises (motivations personnelles, proactivité, compatibilité avec les équipes de travail, etc.). Les étapes d'entretien sont donc très importantes.

## REMARQUES

Les âges et les origines scolaires des candidat-e-s sont très variés (de 15 ans à plus de 25 ans, de la 11ème du cycle d'orientation à l'entrée de l'Université). L'analyse des choix effectués ces dernières années montre que la formation admet des élèves de chaque catégorie d'âge et de niveau de scolarité.

Chaque candidature est minutieusement examinée. La procédure mise en place assure à chacun une totale égalité de traitement et la plus grande objectivité possible.

Pour les **candidat-e-s non retenu-e-s lors des années précédentes**, il lui est **fortement recommandé de connaître ses résultats antérieurs**. À partir de la 3<sup>ème</sup> candidature, un pré-entretien pourra être sollicité par l'équipe de sélection. À tout-e candidat-e qui n'a pas été retenu-e pour une place d'apprentissage, le psychologue-conseil réserve un entretien personnel et individualisé, afin d'examiner la situation présente et celle qu'il est possible de définir pour le futur.